

PRESTATIONS SOCIALES SANTÉ PRÉVOYANCE ET RETRAITES DES TNS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA380	2 jours - 14 h	Bases	Présentiel ou à distance	1294,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 01/10/2025 au 02/10/2025

OBJECTIFS

- Identifier les objectifs et les besoins en matière de protection sociale et retraite du client TNS
- Conseiller des solutions assurantielles d'épargne retraite

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations
ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Les mécanismes et concepts font l'objet de débats et de cas pratiques afin de susciter l'analyse et permettre la consolidation des connaissances. Les participants appréhendent en groupe les prestations.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance de personnes, formateur expert de l'IFFPASS.

PROGRAMME

A. Couvertures statutaires

1. Entrepreneurs exerçant une activité en entreprise individuelle (artisan, commerçant et profession libérale - avocat)
 2. Entrepreneurs exerçant en EIRL - EURL
 3. Gérants majoritaires de SARL
 4. Dirigeants SA, SAS, SASU
 5. Associés de SNC
- B. Prestations sociales
1. Assurance maladie maternité et paternité
 2. Assurance incapacité temporaire
 3. Assurance invalidité
 4. Assurance décès
 5. Assurance vieillesse (base et complémentaire obligatoire)
 6. Famille
7. Réorganisation suite à la disparition du RSI au profit des URSSAF, CPAM, CARSAT
8. Retraite Madelin et avènement du PER (LOI PACTE)

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Agents généraux
Courtiers
Inspecteurs vie
Chargés de clientèle
Gestionnaires de contrats vie

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFFPASS met en place des

aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1294,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 02/02/2026 à 22:29